



OL Groupe lance son introduction en bourse

- **Fourchette indicative du prix de l'offre applicable au placement global et à l'offre à prix ouvert : entre 21,00 euros et 24,40 euros par action.**
- **Taille de l'offre sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix (soit 22,70 euros) : environ 83,7 millions d'euros, hors option de surallocation, sous la forme d'une augmentation de capital.**
- **3 686 993 actions nouvelles offertes dans le cadre du placement global et de l'offre à prix ouvert représentant environ 28,36 % du capital et 17,09 % des droits de vote après augmentation de capital (avant exercice de l'option de surallocation).**
- **Option de surallocation portant sur un maximum de 553 048 actions nouvelles supplémentaires, ce qui portera la taille de l'offre en cas d'exercice intégral de cette option à environ 96,2 millions d'euros (sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix), soit environ 31,29 % du capital et 19,16 % des droits de vote.**
- **L'Offre sera ouverte du 26 janvier 2007 au 7 février 2007 à 17 heures (heure de Paris). Fixation du prix définitif prévue le 8 février 2007.**

Lyon, le 26 janvier 2007. OL Groupe annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa n° 07 - 028 en date du 25 janvier 2007 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions d'OL Groupe.

A l'occasion du lancement de l'opération, Jean-Michel Aulas, Président directeur général d'OL Groupe, a déclaré : " *OL Groupe franchit, avec le projet d'introduction en Bourse qui est aujourd'hui présenté, une étape décisive de son histoire. Cette opération va permettre au Groupe de disposer de ressources nouvelles pour accélérer sa croissance et poursuivre son développement maîtrisé sur une base diversifiée de revenus. Je me réjouis de proposer aujourd'hui à de nouveaux actionnaires de prendre part à ce projet cohérent et ambitieux, pour bâtir un acteur majeur du secteur des médias et du divertissement sportif.*"

A propos d'OL Groupe

Constitué autour de l'Olympique Lyonnais, club de football fondé en 1950 et dirigé par Jean-Michel Aulas depuis 1987, OL Groupe s'est imposé depuis sa création en 1999 comme un acteur majeur des médias et du divertissement sportif en France. Le Groupe a établi sa stratégie sur un modèle de développement économique, visant à accroître les moyens financiers du Groupe par le développement de la marque OL et la diversification de ses activités et à pérenniser les succès sportifs par des investissements sélectifs. Ainsi, ce modèle de développement précurseur en France, alliant croissance et diversification des revenus, rentabilité récurrente et structure financière saine, a permis à OL Groupe d'obtenir des succès sportifs réguliers (5 titres consécutifs de Champion de France, 7 participations consécutives à l'*UEFA Champions League* à ce jour). Avec des produits des activités de 166,1 millions d'euros et un résultat net (part du groupe) de 15,9 millions d'euros (9,6% des produits des activités) au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006, les activités du Groupe s'articulent autour de 5 pôles de revenus : audiovisuel, billetterie, partenariat et publicité, transferts de joueurs et revenus de diversification (produits dérivés, voyages, restauration, etc.).

Informations publiques

Le prospectus d'OL Groupe, composé du document de base enregistré par l'AMF le 9 janvier 2007 sous le numéro I. 07 – 002 et d'une note d'opération, ayant reçu de l'AMF le visa n° 07 - 028 en date du 25 janvier 2007, est disponible, sans frais, auprès d'OL Groupe (350, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon) ainsi que sur les sites Internet d'OL Groupe (<http://www.olweb.fr>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès des Chefs de File et Teneurs de Livre.

OL Groupe attire l'attention du public sur la description des risques figurant à la section 4 du document de base et au chapitre 2 de la note d'opération.

Une notice légale sera publiée dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires le 29 janvier 2007.

Ce communiqué et les informations qu'il contient, ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières OL Groupe dans un quelconque pays.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas destinées à être publiées ni distribuées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. Le document, ainsi que les éléments qu'il contient, ne sont communiqués qu'à titre informatif, et la mise à disposition de ces informations ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscription d'actions aux Etats-Unis. Les actions OL Groupe décrites dans le présent document ne peuvent être achetées ou souscrites aux Etats-Unis en l'absence d'une offre enregistrée au titre du Securities Act de 1933, tel que modifié, ou d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou d'une transaction qui ne serait pas soumise aux conditions d'enregistrement requises par le Securities Act de 1933 ou toute réglementation applicable. Aucune offre d'achat ou de souscription d'actions n'est faite aux Etats-Unis. Le présent document ne doit en aucun cas être interprété comme étant constitutif d'une demande de paiement sous quelque forme

que ce soit, et, tout paiement sous une quelconque forme qui serait effectué suite à la prise de connaissance des informations contenues dans le présent document serait refusé.

Aucune offre publique n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« Order ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(1) de l'Order ou d'autres personnes auxquelles OL Groupe peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Order (toutes ces personnes étant ci-après dénommées les « personnes autorisées »). Aucune autre personne que les personnes autorisées ne doit agir en fonction ou se référer à ces informations. Tout investissement ou activité inhérente n'est disponible uniquement qu'aux personnes autorisées. Seules ces personnes peuvent s'engager dans de telles activités.

Pour plus d'informations

OL Groupe

Olivier Blanc, Directeur général adjoint en charge de la communication
Tél. : +33 4 26 29 67 30- Fax : +33 4 26 29 67 13
E-mail : oblanc@olympiquelyonnais.com

Brunswick

Jérôme Biscay (jbiscay@brunswickgroup.com)
Aurélia de Lapeyrouse (adelapeyrouse@brunswickgroup.com)
Tél. : +33 1 53 96 83 83

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Émetteur	OL Groupe, société anonyme de droit français au capital de 14.155.304 euros
Code ISIN	FR0010428771
Mnémotechnique	OLG
Compartiment	B
Secteur d'activité ICB	5553 : Audiovisuel et divertissements
Structure de l'Offre	<ul style="list-style-type: none">- Un placement global destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement en France et hors de France à l'exception des États-Unis d'Amérique (le « Placement Global ») ;- Une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques en France (l'« Offre à Prix Ouvert »). <p>Les ordres en réponse à l'Offre à Prix Ouvert sont répartis en trois catégories : les ordres A réservés principalement aux investisseurs personnes physiques, les ordres L réservés aux membres de l'« OL Club » et les ordres S réservés aux salariés du Groupe. Chaque ordre doit porter sur un nombre minimum de 10 actions.</p> <p>Les ordres L et S sont prioritaires et limités à un maximum de 250 actions. Ils seront servis dans les mêmes proportions.</p> <p>Les ordres S devront être exclusivement déposés auprès de la Société.</p>
Nombre et origine des actions dont l'admission aux négociations est demandée	<ul style="list-style-type: none">- 9 312 700 actions composant le capital émis de la Société à la date de l'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris d'une valeur nominale de 1,52 euro chacune (les « Actions Existantes ») ;- 3 686 993 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital (les « Actions Nouvelles ») représentant environ 28,36 % du capital après augmentation de capital (avant exercice de l'option de surallocation) ; et- Un maximum de 553 048 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires »).
Option de Surallocation	La Société consentira à BNP PARIBAS et CALYON une option permettant la souscription, au Prix de l'Offre, d'un maximum de 553 048 Actions Nouvelles Supplémentaires (l'« Option de Surallocation »).
Fourchette de prix	Entre 21,00 euros et 24,40 euros par action (le « Prix de l'Offre »).

Date de jouissance	1 ^{er} juillet 2006.
Produit brut de l'Offre	83,7 millions d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (96,2 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation).
Dépenses liées à l'Offre	Estimées à environ 5,9 millions d'euros, y compris la rémunération des intermédiaires financiers, les frais légaux, administratifs et de communication, sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.
Produit net de l'Offre	Environ 78,1 millions d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (environ 90,3 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation).
Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit	L'Offre et l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ont pour objectif de permettre à la Société de poursuivre son développement en lui donnant accès à de nouveaux moyens de financement de ses activités, afin de poursuivre ses objectifs de croissance, de conforter sa stratégie et de renforcer sa structure financière en vue de financer notamment la construction d'un nouveau stade.
Garantie de l'émission	L'Offre fera l'objet d'une garantie de placement par BNP PARIBAS et CALYON (les « Garants »), portant sur l'intégralité des Actions Nouvelles. Ce contrat de garantie pourra être résilié par les Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.
Engagement de conservation	Engagement de conservation 180 jours calendaires à compter de la date de signature du contrat de garantie, pour l'ensemble des actionnaires actuels et 3 nouveaux actionnaires, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
Chefs de File et Teneurs de Livre	<ul style="list-style-type: none">– BNP PARIBAS– CALYON

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

25 janvier 2007	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus
26 janvier 2007	Avis d'Euronext relatif à l'ouverture de l'Offre Ouverture de l'Offre
7 février 2007 à 17 h	Clôture de l'Offre

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Australie

8 février 2007	Fixation du Prix de l'Offre Communiqué de presse indiquant les modalités définitives de l'Offre Avis d'Euronext relatif au résultat de l'Offre Première cotation des actions
9 février 2007	Début des négociations des actions
13 février 2007	Règlement-livraison des Actions Nouvelles
9 mars 2007	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation